



Sortie de foyer urgence

Par **Guardianly**, le **27/11/2020** à **22:27**

Bonjour,

Voici le problème, mon copain âgé de 16 ans a été mis en foyer d'urgence suite à des problèmes familiaux assez graves avec ses deux parents. Sa famille proche ne peut pas l'accueillir.

Seulement voilà, le foyer dans lequel il est n'est pas du tout propice à son bien être, la fréquentation est très mauvaise et mon copain commence à prendre un très mauvais tournant ce qui m'inquiète énormément, il ne se sent pas bien dans ce foyer et son moral ainsi que sa santé psychique et physique en découle, il est en train de chuter gravement. Il manque de sommeil car les dortoirs sont remplis de personnes qui hurlent à n'importe quelle heure de la nuit (parfois même à 2 ou 3 h du matin), il maigrit à vu d'oeil et commence à fumer pour échapper à ce mal être.

Il y est depuis presque 1 mois et quelque et ça ne fait qu'empirer, il n'allait déjà pas bien de base mais là c'est en train d'atteindre un seuil.

Que faire pour le sortir de là ? Je suis majeure depuis peu et je vais bientôt travailler, j'habite dans une grande maison avec mes parents qui seront sûrement d'accord pour le sauver.

Merci de vos réponses.

Par **Visiteur**, le **27/11/2020** à **22:56**

Bonsoir

S'il a été placé sur décision de justice, je pense qu'il faut s'adresser au procureur de la République, qui missionnera soit le juge pour enfant, soit le JAF.

S'il a été placé à l'initiative des parents, je suppose que ce sont les services sociaux du département qui s'en occupent.

Par **jodelariege**, le **28/11/2020** à **00:29**

bonsoir

un placement en foyer est ordonné par un juge des enfants.seul un juge des enfants peut ordonner la main levée du placement ...mais pas au bout d'un mois quand meme....

de plus jamais un juge ne confiera ce jeune à une famille qui n'a pas d'agrément "famille d'accueil" et certainement pas à la famille de sa petite copine.....

je pense que le jeune a du avoir des problèmes de comportement car si il n'y avait que des problèmes avec les parents il aurait pu être placé en famille d'acceuil ou en internat scolaire classique.....